

Bornes mains libres : 1 de 0.90m est prévue pour passage P.M.R.

PC 39.Pièce N°8
~~PC 40.Pièce N°5~~

Hall d'échanges : 328 m² : 1p/2m² = 164 personnes

Portes de sorties : 2 ensembles de 3 x 2UP chacune = 2 x 6 UP

Attente montée T2 : 67m² : 1p/2m² = 34 personnes
Embarquement montée T2 : 49 m² : 1p/2m² = 25 personnes
effectif total T1 : 59 personnes

Bornes mains libres : 1 de 0.90m. Prévues pour passage P.M.R.

Locaux de commandes : parois maçonnerie
Parois REI 60, blocs portes REI 30 avec FP,
Article A3-7.7.2. du RM2 de Mai 2016

Attente descente T1 : 76 m² : 1p/2m² = 38 personnes
Embarquement descente T1 : 53 m² : 1p/2m² = 27 personnes
effectif total T1 : 65 personnes

Locaux de commandes : parois maçonnerie
Parois REI 60, blocs portes REI 30 avec FP,
Article A3-7.7.2. du RM2 de Mai 2016

Quais débarquements T1/T2 : 0 personne

- Système de Sécurité Incendie : Alarme de type 2b selon GA44.3.5.3
- Déclencheurs manuels au droit de chaque sortie sur l'extérieur.
 - Fonctionnement sans temporisation.
 - Equipement centralisé dans le « local de commande » : parois CF1H, cloisons vitrées CF1H et portes CF1/2H.
- Alerte :
- Ligne téléphonique : téléphone urbain et interne STBMA + téléphone portable du personnel

Ascenseur Vertical conforme normes EN81-70 PMR,
Portes EI 60 (EN81-58)

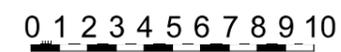
Rappel des articles GA2-Ga3-GA4-GA5 :

Emplacement où le public stationne et transite : 1p/2m² de la surface mise à la disposition du public, moins les aménagements fixes et gros mobilier.

Emplacement où le public stationne : 1p/m² de la surface mise à la disposition du public, moins les aménagements fixes et gros mobilier.

Emplacement où le public transite : aucun calcul d'effectif.

EFFECTIF GLOBAL NIVEAU QUAIS/HALL D'ECHANGES :
T1 65 + Hall 164 + T2 59 = 288 personnes
Effectif du personnel STBMA : T1+T2 : 3/4 personnels
EFFECTIF TOTAL NIVEAU : : 292 PERSONNES



~~PC 2.2.5~~

ASCENSEUR VALLEEN DE SAINT GERVAIS - GARES G7 & G3
PLAN NIVEAU QUAIS

Phase : DAET	Date : 10/12/2021	Ech. : 1 : 250 ème	A3
Emetteur : BB	Numéro : SG 220.2293 203 B		
Vérifié : YM	Approuvé : TDO		

Ce document est la propriété exclusive de la société DCSA. Il ne peut être ni reproduit, ni communiqué, sans autorisation écrite et signée.

